

Réunion d'information programmes d'échanges internationaux

07 novembre 2018

www.univ-nantes.fr



UNIVERSITÉ DE NANTES

Léni Jonchere - international.droit@univ-nantes.fr



Déroulé de la réunion

1. Présentation des programmes d'échanges internationaux
2. Contacts relations internationales
3. Procédure de candidature
4. Sélection
5. Aides financières
6. Le contrat d'études

1- Les programmes d'échanges



Programme Erasmus +

- Programme né en 1987
- Regroupe 33 pays
- Destiné à plusieurs secteurs :
 - L'enseignement scolaire
 - L'enseignement supérieur
 - La formation professionnelle
 - L'éducation des adultes
 - La jeunesse (éducation non formelle)
 - Le sport

- Trois types de projets:
 - Mobilité à des fins d'apprentissage
 - Coopération pour l'innovation et l'échange de bonnes pratiques
 - Soutien à la réforme politique



Programme Erasmus +

- Offre la possibilité d'une période d'études (1 ou 2 semestres) dans une université d'un autre pays membre ayant signé un accord avec la Faculté.
- Reconnaissance académique des études grâce au système ECTS (European Credit Transfert System)
- Le programme Erasmus+ vous permet de partir en mobilité internationale pour une période de **12 mois par cycle d'études (L.M.D)**
 - Il est possible de partir en mobilité en L3 et en Master, et demander une bourse Erasmus pour chaque mobilité
 - Frais d'inscription à payer uniquement à l'Université de Nantes



Erasmus + Destinations

- Allemagne (10)
- Belgique (3)
- Bulgarie (1)
- Chypre (1)
- Croatie (2)
- Espagne (12)
- Estonie (4)
- Finlande (1)
- Grèce (3)
- Hongrie (3)
- Irlande (1)
- Italie (16)
- Lettonie (1)
- Lituanie (1)
- Norvège (3)
- Pays Bas (1)
- Pologne (9)
- République Tchèque (3)
- Roumanie (4)
- Royaume-Uni (1)
- Slovaquie (2)
- Slovénie (1)
- Suisse (1)

Plus d'information (niveau de langue, site web) sur le site de la faculté :
international / partir à l'étranger / destinations



Conventions hors Europe:

Des conventions hors Europe réservées aux étudiants en Droit :

- Université Européenne de Tirana (Albanie)
- Santa Fé Universidad Nacional del Litoral (Argentine)
- Universidade de Sao Paulo (Brésil)
- Université Laval (Canada)
- Université du Québec à Montréal (Canada)
- Universidad Santo Tomas, Bucaramanga (Colombie)
- Drake University, Des Moines, Iowa (Etats-Unis)
- Shahid Beheshti University, Téhéran (Iran)
- Niigata University (Japon)
- Université Européenne de Tunis (Tunisie)

Plus d'information (niveau de langue, site web) sur le site de la faculté :
international / partir à l'étranger / accords internationaux

Autres Conventions - Amérique du Nord

L'Université de Nantes vous offre aussi la possibilité de partir dans d'autres destinations. Programmes gérés par la DRI (au niveau de l'université et non de la faculté) :

- Programme ISEP (International Student Exchange Program) : États-Unis
 - TOEFL obligatoire : min 85 à 90 / 110
 - Sélection par UN et par l'université d'accueil
- Le Bureau de Coopération Interuniversitaire (BCI) : Québec
 - Moyenne générale au moment de la candidature : min 12/20
 - Sélection par UN et par l'université d'accueil

Infos : Chloé Chastel, international.monde@univ-nantes.fr



Autres Conventions Internationales

- Argentine (2)
- Brésil (7)
- Canada (6)
- Colombie (3)
- Corée du Sud (1)
- Côte d'Ivoire (1)
- Costa Rica (1)
- Etats-Unis (3)
- Indonésie (1)
- Géorgie (1)
- Mexique (5)
- Royaume-Uni (2)
- Russie (2)
- Viêt Nam (1)

Pour consulter toutes les destinations possibles avec les accords au niveau de l'Université : univ-nantes.fr / partir à l'étranger / identifier sa destination / carte interactive

Infos : Chloé Chastel, international.monde@univ-nantes.fr

2- Contacts relations internationales





Contacts au bureau des relations internationales

A la Faculté de Droit et des Sciences Politiques:

-> Erasmus+, conventions internationales avec Drake, Laval et Santa Fé

❖ **Léni Jonchere - Chargé des échanges internationaux**

Bureau 119

Ouverture au public : 9h-12h30

Tél: 02 40 14 16 24

international.droit@univ-nantes.fr

❖ **Catherine Del Cont - Vice Directrice de l'UFR de Droit aux Relations Internationales**

catherine.delcont@univ-nantes.fr

❖ **Responsables de formations - Pour vos questions pédagogiques (quels cours choisir, comment rédiger le mémoire etc.)**

Contacts à la direction des relations internationales

A la Direction des Relations Internationales (DRI)

-> programmes Hors Europe, BIC, ISEP

❖ Chloé Chastel - Coordinatrice hors Europe

international.monde@univ-nantes.fr

Maison des Echanges Internationaux et de la Francophonie - MEIF

15 Chaussée de la Madeleine, 44000 Nantes

Tramway ligne 2 ou 3, arrêt Hôtel Dieu

3- Candidature



Conditions



- Etre inscrit à l'Université de Nantes dans l'année qui précède le départ
- Départ à **partir de la L3** (préparation du dossier en L2)
- **Validation de l'année en cours à la première session.** Si vous devez passer en 2nd session, contacter le bureau des RI.
- Avoir un projet pédagogique cohérent
- Maitriser la langue d'enseignement de l'université d'accueil
- Passer une certification de langue lorsqu'elle est obligatoire : se renseigner sur le site internet



Choix des destinations

- Vous pouvez effectuer plusieurs vœux : 3 Erasmus + 3 hors Europe ou BCI ou ISEP
- Avant de choisir, visitez le site web des universités susceptibles de vous intéresser : vérifiez que l'offre de cours et le calendrier sont compatibles avec la formation envisagée.

N'hésitez pas à prendre contact avec les responsables de formation ou les responsables de destination afin d'avoir un avis pédagogique



Dossier Mobility Online

- Vous pourrez générer un dossier à partir de votre intranet (ouverture de la plateforme fin novembre - début décembre)
- Il faudra remplir le formulaire en ligne, et importer les pièces suivantes :
 - CV
 - Une lettre de motivation en français + une dans la langue d'enseignement de l'université d'accueil
 - Un contrat d'études
 - Relevés de notes depuis le baccalauréat inclus
 - Certificat(s) de langue établi par un enseignant ou test officiel

Le niveau minimal de langue exigé par nos partenaires est en général B2 en anglais et allemand / B1 en espagnol et italien.

Attention : les étudiants du parcours Europe nécessitant une certification en anglais doivent obligatoirement passer le TOEIC.

Attention : certaines universités espagnoles demandent une certification officielle.



Calendrier

- ISEP (*envoi mail*): 30 novembre 2018
- BCI et conventions hors Europe, notamment Drake, Laval, Santa Fé (*dépôt au bureau des relations internationales 119*) :
15 janvier 2019
- Europe/Erasmus (*dépôt au bureau des relations internationales 119*):
8 février 2019

4- Sélection et nomination





Sélection de candidatures

- **ISEP, BCI et Hors Europe:** la sélection se fait par la DRI
- **Accords hors Europe seulement droit:** la sélection se fait en février par la Faculté de Droit
- **Erasmus:** la sélection se fait en mars par la Faculté de Droit, juste après les résultats du premier semestre



Sélection de candidatures Erasmus

Suite à la sélection par la commission des Relations Internationales:

- Les candidats recevront un mail pour les informer de la décision (fin mars)
- Les étudiants en liste d'attente recevront un mail avec une nouvelle proposition
- Si la candidature de l'étudiant est retenue, il devra très rapidement confirmer (ou non) la destination choisie pour sa mobilité
- Nomination auprès des universités partenaires (avril/mai)



Nomination des candidats Erasmus

Suite à la nomination auprès des universités partenaires:

- Les étudiants recevront un mail de l'université d'accueil leur indiquant les démarches à suivre pour une inscription en ligne.
- Les universités demandent très souvent la traduction des relevés de notes, ainsi que l'attestation de langue. Pensez à préparer à l'avance.

Attention: une fois nommé(e), c'est avec l'université étrangère que vous devrez être en contact. L'UN ne peut vous donner aucune information concernant l'inscription, les cours, le logement ou autre dans votre université d'accueil. C'est à vous de vous renseigner.

5- Demande d'aide financière





Demande d'aide financière

- **Bourse Erasmus**
 - 165 à 225€ par mois (selon groupe de pays)
- **Bourse Envoléo du Conseil Régional des Pays de la Loire:**
 - 500€ ou 1000 € selon cofinancement Erasmus +
- **Allocation à la mobilité internationale (AMI):**
 - étudiants titulaires d'une bourse sur critères sociaux (CROUS)
 - 100 à 400€ par mois
- **Allocation Jules Verne de l'Université de Nantes :**
 - 100€ en Europe & 150€ hors Europe par mois (600€ maximum)
 - Non cumulable avec une autre aide financière
- **Allocation de la ville de Nantes (CLAP):**
 - 100€ par mois pour les résidents de Nantes
 - Non cumulable avec une autre aide financière



Demande d'aide financière

Dossier de demande de soutien financier à faire sur MobilityOnline

- En mai pour les départs au 1^{er} semestre
- En novembre pour les départs au 2nd semestre

La DRI étudie ensuite les dossiers et vous donnera une réponse par mail environ 2 mois après.

6- Learning Agreement

Contrat d'études





Learning Agreement - Contrat d'études

Le contrat d'études est un document qui permet la reconnaissance des enseignements suivis à l'étranger par l'UN.

Afin d'établir un contrat d'études, il faut:

- Connaître les enseignements de la formation dans laquelle vous souhaitez vous inscrire
- Choisir des cours qui correspondent à cette formation
- Valider 30 ECTS par semestre, soit 60 ECTS à l'année



Learning Agreement - Contrat d'études

Le mémoire est en général optionnel, mais il est **obligatoire** pour les étudiants qui partent à Drake et Laval, ainsi que pour les étudiants inscrits en droit des affaires et sciences politiques.

- Le mémoire vous donne droit à 15 ECTS
- Le stage peut vous donner droit à 5 ECTS
- Prendre contact avec les responsables de la formation afin d'avoir un avis pédagogique